

COMPTES DE L'AGRICULTURE

Les comptes provisoires de l'agriculture 2020 en Nouvelle-Aquitaine

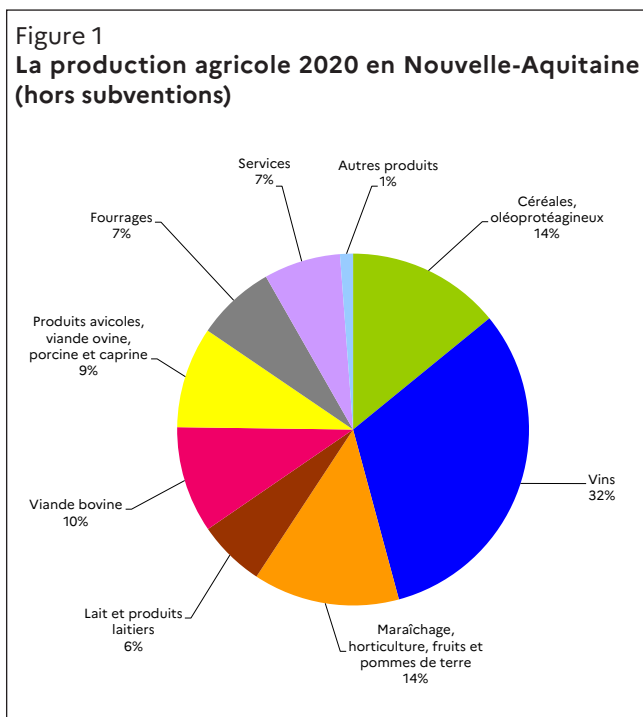
Pour la deuxième année consécutive, la valeur de la production agricole diminue de 4 % en Nouvelle-Aquitaine et de 2 % au niveau national. Le retrait concerne aussi bien les végétaux que les animaux. Les conditions météorologiques défavorables ont retardé les semis d'automne et le développement de parasites a obéré les rendements. Ainsi, le poste céréales est en baisse de 18 % sur un an, non compensé par un transfert de surfaces vers les oléagineux (+ 21 %) et les protéagineux (+ 8 %). La production de blé tendre, importante pour la région, est très affectée (- 44 %).

Le poste viticulture reste similaire à 2019 grâce aux vins pour eaux-de-vie (+ 27 %) alors que les vins d'appellation sont en recul de 14 %.

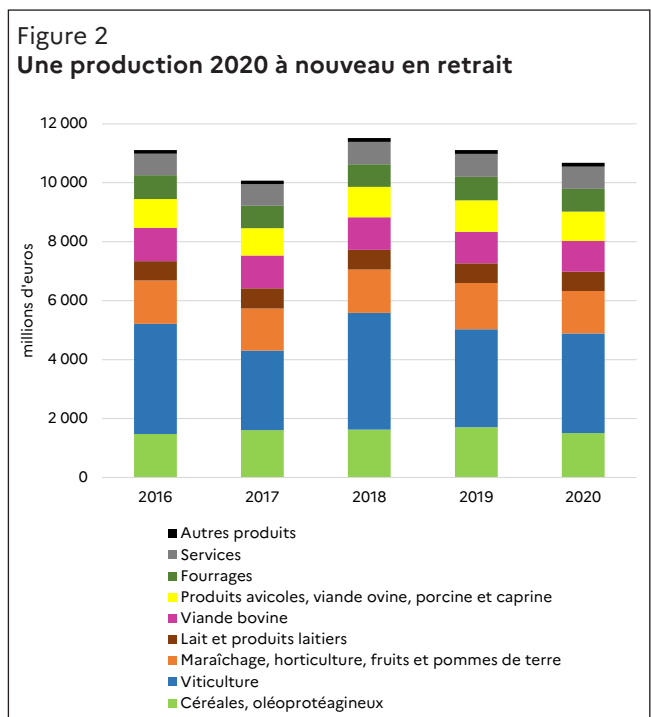
Pour les fruits et légumes, l'augmentation des prix n'a pas permis de couvrir la baisse des volumes. Toutes les productions animales sont en retrait à l'exception des postes ovins et caprins.

Les consommations intermédiaires baissent également, en lien avec le repli du volume d'engrais, d'amendements et du prix de l'énergie.

À l'identique du compte national, la valeur ajoutée brute perd finalement 4 % sur une année, tout comme le résultat agricole brut par actif.

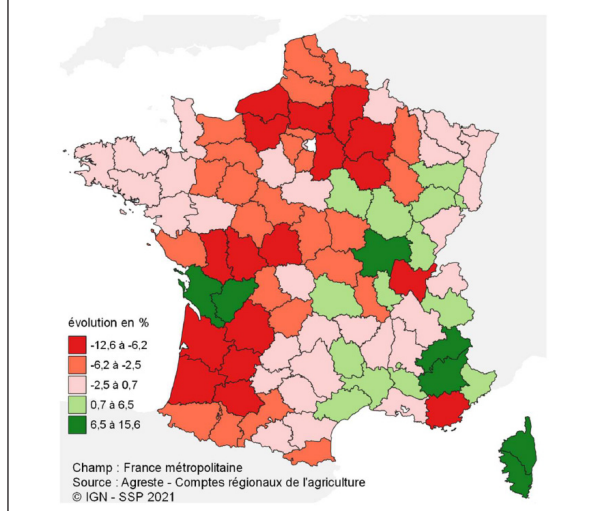


Source : Agreste - Comptes de l'agriculture 2020 provisoires



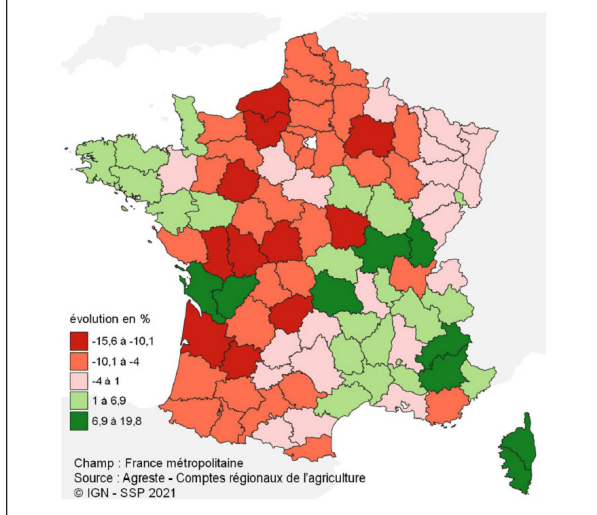
Agreste - Comptes de l'agriculture (2020 provisoire, 2019 semi-définitif, 2016 à 2018 définitifs) en Nouvelle-Aquitaine

Carte 1
Évolution de la production agricole par département
entre 2019 et 2020



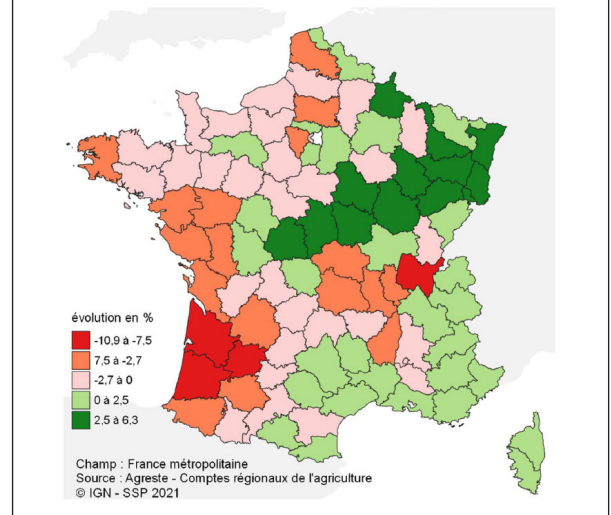
Source : Commission des comptes de l'agriculture et de la Nation -
7 juillet 2021 - MAA/SSP

Carte 2
Évolution de la production végétale par département
entre 2019 et 2020



Source : Commission des comptes de l'agriculture et de la Nation -
7 juillet 2021 - MAA/SSP

Carte 3
Évolution de la production animale par département
entre 2019 et 2020



Source : Commission des comptes de l'agriculture et de la Nation -
7 juillet 2021 - MAA/SSP

Définitions

La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

Les **subventions** à la branche agriculture sont scindées en subventions sur les produits et subventions d'exploitation : les premières représentent environ 10 % du total des subventions et prennent surtout la forme d'aides couplées animales (aide aux bovins allaitants). Elles sont prises en compte pour le calcul de la production au prix de base. Les subventions d'exploitation

regroupent l'ensemble des aides directes découplées (paiement de base, paiement vert, paiement redistributif), les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles sont essentiellement composées des intrants (énergies, semences, engrais et produits phytosanitaires, alimentation animale...).

La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABF)** ou **résultat agricole brut** correspond à la valeur ajoutée brute augmentée des subventions d'exploitation et diminuée des impôts sur la production.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif** ou **résultat agricole brut par actif** correspond à la VABF rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalent temps plein).

Les **évolutions en termes réels** correspondent aux évolutions corrigées de l'inflation, mesurées par l'indice de prix du produit intérieur brut.

Tableau 1

Les comptes provisoires de l'agriculture 2020 en Nouvelle- Aquitaine

Unité : million d'euros

	2019	2020 provisoire	Évolution 2020/2019	Moyenne 2017 à 2019	Évolution 2020/ moyenne 2017 à 2019	Part Nlle Aquitaine / France 2020
Produits végétaux	7 413	7 112	- 4 %	7 256	- 2 %	16 %
Céréales	1 410	1 151	- 18 %	1 321	- 13 %	12 %
dont maïs	565	599	6 %	574	4 %	25 %
dont blé tendre	578	325	- 44 %	506	- 36 %	6 %
Oléagineux	271	328	21 %	304	8 %	16 %
Protéagineux	24	26	8 %	22	19 %	14 %
Produits maraîchers et horticoles	791	776	- 2 %	768	1 %	12 %
Fruits	720	604	- 16 %	674	- 10 %	18 %
Vins d'appellation	2 048	1 756	- 14 %	2 091	- 16 %	20 %
Vins pour eaux- de- vie	1 242	1 582	27 %	1 203	32 %	100 %
Fourrages	799	773	- 3 %	777	0 %	14 %
Produits animaux	2 917	2 809	- 4 %	2 886	- 3 %	25 %
dont gros bovins et veaux	1 067	1 044	- 2 %	1 095	- 5 %	15 %
dont porcins, ovins, caprins	392	404	3 %	381	6 %	10 %
dont volailles et œufs	677	588	- 13 %	627	- 6 %	13 %
dont lait et produits laitiers	668	659	- 1 %	674	- 2 %	6 %
Services	775	753	- 3 %	756	0 %	16 %
Production totale hors subventions	11 105	10 674	- 4 %	10 897	- 2 %	14 %
Subventions sur les produits	190	186	- 2 %	193	- 3 %	16 %
Production totale au prix de base (a)	11 296	10 860	- 4 %	11 090	- 2 %	14 %
Consommations intermédiaires	6 768	6 528	- 4 %	6 457	1 %	14 %
Charges de culture *	1 287	1 194	- 7 %	1 255	- 5 %	14 %
Charges animales **	2 018	1 970	- 2 %	1 921	3 %	11 %
Entretien et produits pétroliers ***	1 001	948	- 5 %	983	- 4 %	16 %
Services de travaux agricoles et autres services	1 669	1 642	- 2 %	1 545	6 %	17 %
Autres consommations intermédiaires	793	774	- 2 %	753	3 %	18 %
Valeur ajoutée brute (b)	4 527	4 332	- 4 %	4 633	- 6 %	14 %
Subventions d'exploitations	1 206	1 121	- 7 %	1 226	- 9 %	14 %
Impôts fonciers	142	140	- 2 %	139	1 %	15 %
Autres impôts sur la production	107	107	0 %	104	3 %	16 %
Résultat agricole brut (c)	5 484	5 206	- 5 %	5 616	- 7 %	14 %
Nombre d'actifs (unités de travail annuel totales)	115 279	114 330	- 1 %			
Résultat agricole brut par actif (d)	47,6	45,5	- 4 %			
Indice d'évolution du prix du PIB (année N/année N- 1)				102,5		
Évolution du résultat agricole brut par actif en termes réels (e)			- 6,6 %			

* Charges de culture

** Charges animales : aliments pour animaux, dépenses vétérinaires

*** Entretien et produits pétroliers : produits pétroliers, entretien matériel et achat petit matériel, entretien bâtiment

(a) : Production totale au prix de base = produits végétaux + produits animaux + services + subventions sur les produits

(b) : Valeur ajoutée brute (VAB) = production totale au prix de base - consommations intermédiaires

(c) : Résultat agricole brut = valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF) = valeur ajoutée brute + subventions exploitations - impôts à la production

(d) : Résultat agricole brut par actif = VABCF/actif = valeur ajoutée brute au coût des facteurs / unités de travail annuel totales (UTAT)

(e) : Évolution du résultat agricole brut par actif = évolution de la VABCF/actif = ((VABCF année N/VABCF année N- 1) / Indice de prix du PIB) *100 - 1

Source : Agreste - Comptes provisoires 2020 de l'agriculture

Pour en savoir plus

Sur Agreste, le rapport de la Commission des comptes du 7 juillet 2021
<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Dos2104/detail/>



www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
 Le Pastel 22 rue des Pénitents Blancs CS 13916 87039 LIMOGES CEDEX1
 Tel : 05 56 00 42 00
 Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Philippe de GUENIN
 Directeur de publication : Pierre ETCHESSAHAR
 Rédactrice en chef : Véronique DELGOULET
 Rédacteur : Régis LEBARBIER
 Composition : Sriset
 Dépôt légal : À parution ISSN : 2726-8640 © Agreste 2021